

Table ronde 2
Le français : atout pour les études. Programme de mobilité des étudiants (Erasmus, Copernic ou autres échanges internationaux)

Animateur : Albena VASSILEVA
Rapporteur : Adriana ROSU

Synthèse:

Les participants à cette table ronde ont été invités à présenter leur vision et leurs témoignages en la matière, tout en respectant l'esprit d'ouverture à des débats dans le cadre du groupe, mais aussi vers le public.

Des intervenants d'Albanie, d'Arménie, de Bulgarie, de Macédoine et de Roumanie ont présenté 8 contributions

Les participants à cette table ronde ont proposé leurs témoignages issus d'expériences spécifiques, de pratiques locales, d'expertises variées, réalisant un état de lieux sur la mobilité francophone et ont soulevé des questions spécifiques liées à la mise en place de ces mobilités.

Cet état de lieux défini par les intervenants pourrait être synthétisé dans quelques éléments:

1. La Francophonie se porte bien en Roumanie, pays pour lequel on a mis en relief :
 - l'engagement politique du Gouvernement roumain en faveur de la Francophonie, à travers le Programme de bourses «Eugen Ionescu», confié pour gestion, vu l'expérience en la matière, à l'Agence universitaire de la Francophonie; ce programme représente un exemple bien réussi de mobilité Sud-Sud;
 - l'usage du français comme langue d'enseignement, de recherche et de publication (le cas des sciences de la santé) ;
 - de bonnes pratiques dans la mobilité francophone.
2. Les intervenants ont expliqué le mécanisme de fonctionnement de quelques programmes : Erasmus, Copernic, Basileus.
3. Ont été exprimées des satisfactions et des retombées de ces mobilités sur la carrière des intervenants (Teodora Vlatchkova, Steliana Ghibu, Mirian Blacci). Le recrutement a été l'heureuse finalité de plusieurs mobilités.
4. Les intervenants ont mis en évidence les acquis :
 - d'importants progrès au niveau de la maîtrise de la langue française ;
 - changement des mentalités, tolérance et dialogue des cultures
 - apprendre à devenir plus autonome ;
 - apprendre à devenir plus concurrentiel ;
 - des acquis professionnels (dans le sens de pouvoir bénéficier de l'expertise francophone).

En guise de conclusion, tous les intervenants ont souligné le caractère positif et enrichissant de leurs expériences respectives.

5. Pour ce qui est des points faibles, on a signalé – pour les pays non membres de l'Union Européenne – la longueur et la difficulté des démarches administratives.